

Flandre. L'installation de Bouchard à Metz eut donc lieu aussitôt après le départ de Jean. Il n'y eut pas lieu de faire une élection, puisque le pape prenait en mains les opérations. Bouchard eut un épiscopat actif de près de quinze ans; sa mort permettait d'engager le processus électoral habituel.

J'ai publié déjà le texte d'un procès-verbal d'élection épiscopale, en l'occurrence celui qui concerne Gui de Mello, élu à Verdun en 1246, et qui est conservé avec une cinquantaine de sceaux dans les archives de l'archevêque de Trèves à Coblençe⁶. Ce genre de pièces n'est pas fréquemment conservé; il est d'autant plus intéressant de les considérer, d'autant qu'ils offrent un double avantage: d'une part donner les noms des électeurs, donc des chanoines du chapitre cathédral, d'autre part proposer un vaste échantillon d'écritures. L'acte de 1296 n'a pas les avantages et la beauté de celui de 1246 cité plus haut; c'est une pièce notariée assez froide. Si l'on admet que ce type de document reproduisait des formules courantes, on peut imaginer ce qui figurait dans la première partie du parchemin mutilé. Conservée, elle nous aurait renseigné sur les dates exactes du scrutin. Il importe peu. On peut supposer qu'il eut lieu en janvier 1297, car il fallait un certain délai pour réunir candidats et électeurs. En second lieu il devait y avoir rappel des formules stéréotypées, avant la mention des votes et les noms des candidats. A Verdun chaque électeur était ensuite venu exprimer son vote. Ici il en est différemment puisque les votes furent partagés et la réunion indécise.

Deux candidats se trouvaient en présence: Thiébaud de Bar et Ferri de Lorraine. Le frère du comte de Bar Henri III, Thiébaud, licencié ès lois, sous-diacre, était chanoine prébendé de Paris, Reims, Langres, Liège, Beauvais, Troyes, Verdun, Toul, Metz, Le Mans⁷. Fils du comte Thiébaud II (mort en 1291) et de Jeanne de Toucy, il était un des six garçons du couple. Il avait sans doute plus d'une trentaine d'années et sa carrière semblait toute tracée. Mais Henri III de Bar n'avait pas l'influence de son père Thiébaud II et l'élection n'était pas faite d'avance. Seule l'influence du roi d'Angleterre Edouard, beau-père du comte Henri, pouvait peser dans l'affaire, ce qui se produisit si l'on en croit dom Calmet, mais n'eut pas l'effet espéré.

Face à Thiébaud de Bar, le fils du duc Ferri III, appelé comme son père Ferri et déjà évêque, souhaitait obtenir son transfert d'Orléans à Metz⁸. En 1276, alors qu'il n'avait pas l'âge requis, il avait obtenu de devenir prévôt de Saint-Dié pour succéder à Jean de Fontenoy, un lointain parent. Il attendait alors d'être évêque. Il se porta candidat au siège d'Auxerre à la mort de l'évêque Guillaume III (29 janvier 1293) et il eut contre lui un chanoine du lieu nommé Pierre *de Gressibus*. L'affaire traîna en longueur à cause du pontificat trop court de Célestin V. Boniface VIII se

⁶ Michel PARISSÉ, Procès-Verbal d'une élection épiscopale à Verdun en 1245, dans: *Economies et sociétés au Moyen Age. Mélanges offerts à Edouard Perroy*, Paris, 1973, p. 634-643.

⁷ H. V. SAUERLAND, *Vatikanische Urkunden und Regesten zur Geschichte Lothringens, erste Abteilung: Vom Anfang des Pontifikats Bonifaz VIII. bis zum Ende des Pontifikats Benedikts XII.* (24. Dezember 1294 – 25. April 1342), Metz 1901, n° 29 (bulle de Boniface VIII datée du 8 juillet 1297).

⁸ Pour connaître la descendance de Ferri III, on se reportera à l'ouvrage de Georges POULL, *La maison ducale de Lorraine*, 1e éd., Rupt, 1968, p. 56.